

SOCIALISTES

Journal du PS Suisse

79 · Janvier 2016

AZB 3001 Berne



Spéculation sur les biens alimentaires

Jacques-André Maire, conseiller national neuchâtelois nous livre son analyse sur l'initiative lancée par la Jeunesse socialiste suisse « Stop à la spéculation sur les biens alimentaires ». Celle-ci a pour but d'interdire les paris risqués effectués en bourse et touchant le domaine vital qu'est la nourriture. Page 4

INITIATIVE DE « MISE EN ŒUVRE »

Invoquant l'application d'une décision populaire, l'initiative dite « de mise en œuvre » va encore plus loin que l'initiative sur le renvoi que le PS avait combattue en son temps. L'initiative court-circuite notre État de droit et viole les droits fondamentaux. En outre, elle est un acharnement indigne de la Suisse et elle n'est pas nécessaire du fait de la loi d'application adoptée. Page 7

HOCINE AÏT AHMED

Figure marquante de la lutte socialiste en Algérie, découvrez le portrait et l'hommage rendu par Jean-Claude Rennwald à celui qui fut président du Front des forces socialistes (FFS) jusqu'à son décès en fin d'année passée. L'Internationale socialiste a perdu un camarade, mais surtout un militant convaincu et infatigable dans la défense des valeurs qui sont les nôtres. Page 9

Le PS Suisse recherche à partir du 1^{er} mars ou selon disponibilité un-e

RESPONSABLE DE PROJETS DE MOBILISATION EN SUISSE ROMANDE (50-60%)

Tes tâches

Au sein du secrétariat central du PS Suisse, tu es responsable de projets de mobilisation en Suisse romande. Tu t'occupes surtout de la planification et de l'accompagnement des éléments de la campagne de mobilisation (activation et implication des bénévoles) lors des élections cantonales et communales, mais aussi de projets de renforcement des sections ou d'acquisition de nouveaux membres. En tant que personne de contact pour les Partis cantonaux et les sections, tu prends en compte leurs besoins, planifies avec eux les éléments de la campagne, et tu les soutiens lors de la mise en œuvre de cette dernière. En phase active de campagne, tu formes et accompagnes les militant-e-s locaux avec les secrétariats concernés. A la fin de la campagne, tu en réalises une évaluation. Tu t'occupes aussi directement des plus petites campagnes électorales dans les régions n'ayant pas de secrétariat professionnel.

Ton profil

Tu as de l'expérience dans l'organisation de campagnes politiques ou électorales
Ton sens de l'organisation est très bon et te permet d'être performant-e.
Tu parviens à toujours garder une vue d'ensemble et assumes volontiers la responsabilité de grands projets.
Tu travailles de manière fiable et systématique.
Tu as d'excellentes capacités de communication et fais preuve d'un esprit d'équipe.
Tu es motivé-e à travailler avec des bénévoles et tu bénéficies d'expérience dans ce domaine.
Tu es flexible et tu n'as rien contre des horaires irréguliers ou une charge de travail ponctuellement lourde.
Tu as des connaissances en informatique (travail de texte et utilisation basique d'Internet).
Tu connais les buts et les valeurs du socialisme et tu y crois.
Tu es prêt-e à voyager fréquemment à travers la Suisse romande et à avoir des lieux de travail variables.

Ce que nous t'offrons

Nous offrons une activité variée et intéressante, pionnière puisqu'encore jamais réalisée en Suisse romande, une ambiance de travail agréable, une équipe motivée au sein d'un tout nouveau département ainsi que de bonnes conditions d'engagement.
Pour d'autres renseignements, tu peux contacter Marco Kistler (marco.kistler@pssuisse.ch, 079 297 79 23), chef du département de mobilisation. Envoie ton dossier de candidature avec les documents habituels sous forme électronique jusqu'au 29 janvier 2016 à emplois@pssuisse.ch.

L'engagement est limité à fin 2016, avec possibilité de prolongement vers une collaboration à durée indéterminée après cette phase pilote.



L'IMAGE

Le PS Suisse a appris avec consternation les décès de Jean-Noël Rey et de Georgie Lamon. Alors que le premier fut conseiller national socialiste et directeur des PTT, le second fut député au Grand Conseil valaisan. Ils ont perdu la vie dans une attaque terroriste à Ouagadougou au Burkina Faso. Ils s'y étaient rendus dans le cadre d'une association œuvrant sur place et au sein de laquelle les deux camarades étaient particulièrement actifs.

Tous deux furent des figures marquantes de la vie politique cantonale et fédérale. Alors que Jean-Noël Rey était reconnu pour ses compétences en matière économique, Georgie Lamon se battait au quotidien pour les personnes les plus faibles et les personnes souffrant de handicap en particulier.

« Durant quatre décennies, Jean-Noël Rey a fait partie des personnalités socialistes éminentes et marquantes », a rappelé le président du PS Suisse, Christian Levrat. Jean-Noël Rey fut secrétaire politique du Groupe socialiste aux Chambres fédérales en 1976, puis collaborateur personnel du conseiller fédéral Otto Stich de 1983 à 1989. En 1990, il reprend la direction de l'ex-régie fédérale des PTT, fonction qu'il occupera jusqu'en 1998. Sa carrière politique l'a également conduit sous la coupole, où il représenta le PS valaisan au Conseil national de 2003 à 2007.

La rédaction de SOCIALISTES présente ses plus sincères condoléances aux familles de Jean-Noël Rey et Georgie Lamon et à leurs proches.





Vous avez dit Albisgüetli ?

Albisgüetli... Rien que le nom suffit à faire fuir n'importe quel gauchiste, de surcroît romand. La grand-messe de la section zurichoise de l'UDC se perpétue, année après année, sur les hauts du centre économique de Suisse alémanique. Les discours se succèdent, celui du tribunal historique n'aura duré cette année « qu'un » peu plus d'une heure. L'occasion pour l'ancien (conseiller fédéral) de vilipender le monde politique, de répandre son fiel sur nos institutions démocratiques et, comme de coutume, de pousser le bouchon un peu plus loin. Ainsi, cette année aurons-nous appris, ou plutôt entendu, que la Suisse était en voie de devenir une « dictature » et que le Conseil fédéral entendait signer un « accord colonial » avec l'UE (!). La tradition veut également que la Présidence de la Confédération y assiste et y prononce un discours. Cette année, Johann Schneider-Amman s'est plié à cette « obligation » et a décidé d'aborder la question des relations avec l'Europe. Il a notamment expliqué l'importance d'une Suisse ouverte, en rappelant que la souveraineté n'est en rien contradictoire avec l'ouverture et qu'une place de travail sur trois dépend aujourd'hui de nos relations avec l'Union européenne. Il a enfin rappelé que le Conseil fédéral s'opposait à l'initiative de mise en œuvre, sous les huées du public. Alors même que le président de la Confédération honore de sa présence une assemblée de parti, celui-ci récolte les sifflets d'une salle incapable de faire preuve du respect minimal lié à cette fonction, à défaut de connaître les règles élémentaires du savoir-vivre et de la politesse. Si ces discourtois et malappris sont incapables de maîtriser leurs instincts grégaires, alors c'est que le temps est largement venu de mettre un terme à la présence de la présidente ou du président de la Confédération à l'Albisgüetli.

Gaël Bourgeois, rédacteur en chef

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse, Spitalgasse 34, 3001 Berne
Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch
Rédaction Gaël Bourgeois, Nadège Pillier
Production Atelier Bläuer, Berne



Bête, bête et re-bête



Leyla Gül,
co-secrétaire
générale

Un demi-milliard de francs. C'est le montant total qui va être économisé dans les cantons dans la formation d'ici 2018, selon une étude de l'association des instituteurs. Aucun aspect de la formation ne sera épargné, la taille se fera partout : dans les salaires des professeurs, dans les branches artistiques, dans le travail social de l'école, dans l'intégration pour les élèves étrangers, dans le matériel scolaire et encore à travers des classes plus grandes ou des regroupements de classe. Notons qu'il n'y en a même pas un réel besoin. En contrepartie, de généreux cadeaux fiscaux sont concédés aux entreprises comme aux contribuables fortunés. Mais ce n'est pas le sujet.

Le sujet, c'est plutôt l'éclatante contradiction entre cette réalité et la dernière phrase de l'interview du metteur en scène Milo Rau dans le journal «Die Zeit». A la question de ce que l'on peut faire pour éviter que les jeunes ne dévient vers l'intégrisme et le terrorisme, il a répondu en ces mots : formation, formation et formation. Et une meilleure égalité des chances.

L'égalité des chances... aussi fade qu'une patate tiède sans sel. On se représente le (ou la!) socialiste devant soi. Des centaines de fois, on a vu ce terme sur des cartes postales, sous des photos de candidats ou sur des logos du PS, et des milliers de fois, on l'a entendu dans des assemblées ou lors de discours du premier mai ou du premier août : l'égalité des chances.

Une connaissance – qui se dit de gauche ! – m'a récemment avoué qu'à chaque fois qu'il entendait ce terme, cela lui hérissait les poils et lui donnait de l'urticaire. Ma première réaction fut un hochement de tête, ma deuxième fut de l'attraper par le cou et de le secouer.

Certes, je le reconnais : nous prêchons depuis 127 ans le même refrain. Il est vieux, usé, n'a aucune valeur informative et ne mobilise pas les troupes. Cela dit, je suis tout de même fière de celles et ceux qui, quotidiennement, s'y raccrochent pour se donner la force de lutter contre ces démantèlements en série et autres lubies bourgeoises.

Lorsque la théorie du metteur en scène mentionné plus tôt se révèle exacte, ne serait-ce que dans ses grandes lignes, on se rend compte à quel point la politique bourgeoise est bête, bête et re-bête. Lorsqu'il y a réellement un rapport entre le manque d'intégration et le terrorisme et lorsque s'ajoutent à ceci le découragement et le manque de perspectives, l'idée des économies réalisées en supprimant les cours de langues pour les allophones ou en interdisant aux jeunes requérant-e-s d'asile l'accès à un apprentissage – les forçant ainsi à des mois, voire des années d'oisiveté – n'est plus seulement bête, mais carrément imprudente et irresponsable. Les yeux grand ouverts, nous observons comment de jeunes gens intelligents ou aimables, ambitieux, prometteurs ou fiables, sont mis à l'écart de notre société. Nous les regardons dérapier. Puis, nous finissons par nous demander comment nous en sommes arrivés à ces démonstrations de violence au sein de notre société.

Les partis ayant eu le plus de succès sont ceux-là mêmes qui sont responsables des démantèlements de la formation et de l'intégration, et, donc, en partie du moins, également responsables des démonstrations de violence. Si cela m'énerve ? Au plus haut point. Mais ce n'est pas une raison pour baisser les bras et ne pas continuer.



A L'ORIGINE, LES BOURSES DES MATIÈRES PREMIÈRES SERVAIENT À ASSURER DES PRIX STABLES AUX PRODUCTEURS ET AUX TRANSFORMATEURS DE PRODUITS AGRICOLES. POUR LIMITER LES RISQUES ET PERMETTRE UNE SÉCURITÉ DE PLANIFICATION, LES PRODUCTEURS ET LES TRANSFORMATEURS CONCLUENT DES ACCORDS AU NIVEAU D'UNE BOURSE. CES ACCORDS RÈGENT LES QUANTITÉS DE PRODUITS À LIVRER À DES DATES DÉTERMINÉES ET FIXENT DES PRIX CONVENUS ENTRE PARTENAIRES. LES RISQUES DE GRANDES FLUCTUATIONS SUR LES PRIX PEUVENT AINSI ÊTRE LIMITÉS PAR LE BIAIS « D'ASSURANCES » AUPRÈS DES BOURSES DE MATIÈRES PREMIÈRES.

Malheureusement, ces principes utiles aux producteurs comme aux transformateurs, ont été petit à petit pervertis par la spéculation excessive qui prédomine aujourd'hui sur les bourses de matières premières, qui ont perdu leur fonction première de régulation.

La dérégulation des marchés de matières premières a profité aux lobbies de la finance et aux acteurs des marchés financiers dont le profit est la seule motivation !

Ce ne sont plus les données fondamentales de l'offre et de la demande qui déterminent les prix des denrées alimentaires... mais la seule folie du profit des spéculateurs !

Des « indices de matières premières » ont fait leur apparition permettant aux grandes banques et à d'autres acteurs financiers de spéculer à grande échelle sur les prix des principales matières premières.

La spéculation a des effets dévastateurs sur les prix des produits alimentaires. Acheteurs et vendeurs se basent fortement sur les prix en bourse pour fixer les prix réels qui n'ont plus de rapports directs avec les fluctuations de l'offre et de la demande. Une étude réalisée en 2010 par la Banque mondiale affirme que la spéculation sur les produits alimentaires joue un rôle-clé dans la

détermination des prix. Depuis la dérégulation, l'amplitude et la fréquence des fluctuations de prix des biens alimentaires ont fortement augmenté.

La spéculation mène à une augmentation massive des prix, qui n'est parfois que temporaire. Les bulles spéculatives des prix détruisent l'existence de millions de personnes, le plus souvent parmi les plus pauvres (celles qui dépensent jusqu'à 80 % de leur revenu pour se nourrir).

Les experts de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) relèvent que l'évolution spéculative des prix en bourse amène ceux qui sont en possession de grandes quantités de produits alimentaires à les stocker pour pouvoir les vendre plus tard au prix fort. En raison du stockage, l'offre diminue réellement ce qui fait augmenter encore plus les prix.

Comme le disent les initiants: «La spéculation sur les biens alimentaires est la forme la plus répugnante de la recherche du profit !»

Les spéculateurs qui poussent les prix des biens alimentaires vers le haut portent une lourde responsabilité dans le drame de la faim dans le monde. «On ne joue pas avec la nourriture !»



Jacques-André Maire
conseiller national (NE)

« La spéculation sur les biens alimentaires est la forme la plus répugnante de la recherche du profit ! »

La Suisse est complice de ce commerce en étant le siège de nombreux commerçants de matières premières et d'acteurs de la finance.

L'initiative veut interdire les investissements orientés exclusivement vers le profit dans les matières premières alimentaires. Le texte précise que les contrats qui portent sur la garantie des délais ou des prix pour livrer des quantités déterminées de matières premières agricoles restent bien entendu autorisés.

En interdisant la spéculation sur les biens alimentaires, la Suisse montrera qu'une régulation est non seulement nécessaire mais aussi possible à large échelle. Notre pays servira ainsi d'exemple et pourra s'engager de manière très crédible au niveau international pour que la spéculation sur les matières agricoles et les aliments soit efficacement combattue dans le monde entier... car il est évident que c'est à l'échelle mondiale que le combat doit aussi être mené pour mettre fin définitivement à un scandale qui déshonore l'espèce humaine...

En acceptant cette initiative, nous pouvons combattre la spéculation effrénée qui entraîne dans la faim et la pauvreté des millions de personnes parmi les plus fragiles de notre planète !

NON au 2^e tunnel routier absurde au Gothard

La modification de la loi sur le transit routier dans la région alpine sera soumise au peuple le 28 février prochain. Sous cette dénomination se cachent des enjeux majeurs : la protection des Alpes et la politique de transfert du trafic de la route au rail.

Le tunnel routier du Gothard doit être assaini, nul ne le conteste, il sera rénové quelle que soit l'issue du vote. C'est la manière qui fait débat et qui a motivé plus de 150 000 personnes à signer notre référendum. Le Conseil fédéral veut utiliser ce prétexte pour doubler le tunnel routier du Gothard, un projet pourtant déjà deux fois refusé par le peuple. Avec la prochaine ouverture du tunnel de base, le rail offre au Gothard les capacités suffisantes pour assurer le ferroutage des voitures et des camions, sans isoler à aucun moment le Tessin. La solution est là : ce qui fonctionne à Brigue et Goppenstein peut aussi être mis en place au sud des Alpes.

NON au gaspillage de 3 milliards

Les gouvernements de trois cantons romands ont mis en garde leurs parlementaires : les moyens supplémentaires investis au Gothard manqueraient pour les autres projets. La charge moyenne de trafic au Gothard est de 17 000 véhicules par jour. Ils sont 106 000 à traverser quotidiennement Crissier, 80 000 à Morges, 37 000 à Martigny. Le trafic est stable depuis 15 ans au Gothard mais augmente aux abords des centres urbains. Alors que l'avenir du fonds routier n'est pas assuré et que de nombreux projets ne sont pas financés, il est absurde d'investir 3 milliards.

NON à l'asphyxie des Alpes

Un deuxième tunnel construit, il ne fait aucun doute que les quatre voies seront rapidement ouvertes au trafic, provoquant une augmentation massive du nombre de camions. Au Gothard, un véhicule sur cinq est un poids lourd. Conscients de cette menace, les Tessinoises et les Tessinois se mobilisent pour dénoncer le cadeau empoisonné que représenterait ce second tube pour leur canton, dont l'air est déjà le plus pollué de Suisse. Le Valais serait aussi concerné par une telle augmentation de camions, étant donné que l'essentiel du transport routier de matières

dangereuses passe par le Simplon. Les Alpes sont particulièrement sensibles au dérèglement climatique. Nous avons le devoir de protéger cette région.

NON au sabotage de la NLFA

La Suisse a investi 24 milliards dans les nouvelles transversales ferroviaires alpines, l'essentiel sur l'axe du Gothard, dont le tunnel de base sera inauguré en juin 2016. Grâce à cette liaison, le Tessin sera mieux relié que jamais au Plateau. Cette transversale doit permettre de décharger la route du trafic des poids lourds, au Gothard, au Simplon et au Grand-Saint-Bernard. Le transfert sur le



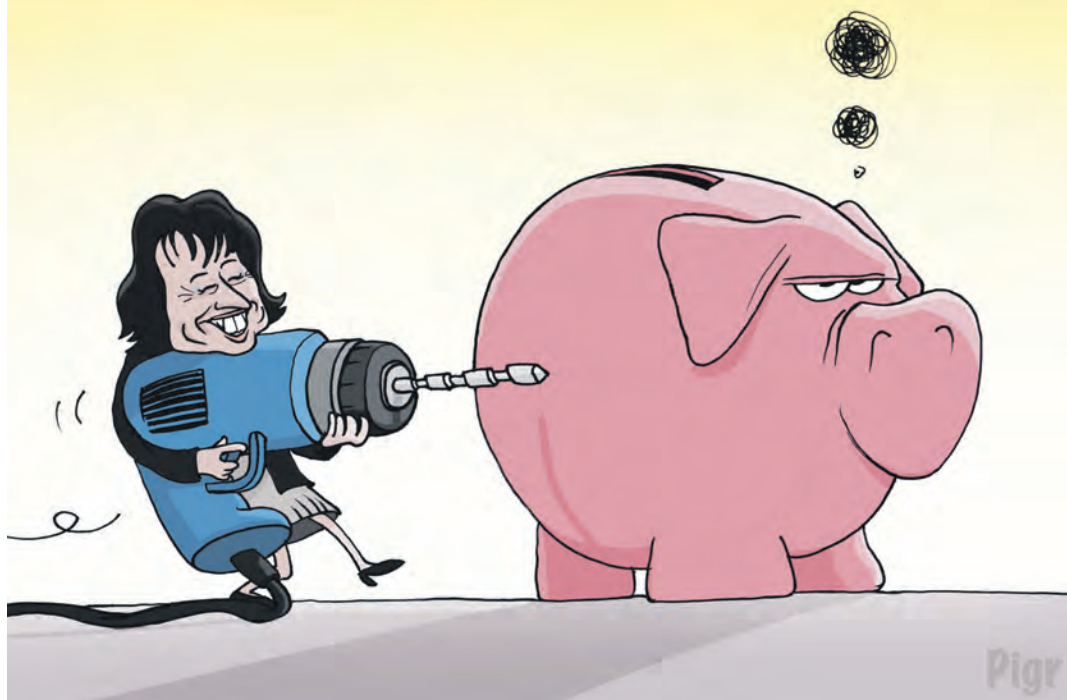
Mathias Reynard,
Conseiller national (VS)
Membre du comité de l'Initiative des Alpes

rail est aussi la meilleure solution pour la sécurité, puisque les camions représentent un danger indéniable sur les routes alpines. Construire un 2^e tunnel routier, c'est saboter notre politique de transfert sur le rail.

Notons d'ailleurs, à propos des motivations des partisans du second tunnel routier, que sept des douze membres de ce comité ont un mandat dans une entreprise de construction, voire une entreprise de construction de tunnel.

Pour l'avenir de la Suisse, il faut investir dans le développement du rail et la protection des Alpes, pas dans un couloir de transit ! NON le 28 février !

Gothard Un trou de 3 milliards ?!



Un mille-feuille où la crème pâtissière a tourné

CETTE INITIATIVE A UN TITRE ALLÉCHANTE. POUR LE COUPLE ET LA FAMILLE -NON À LA PÉNALISATION DU MARIAGE. ET ELLE PEUT TROMPER LE PEUPLE. MAIS LE TEXTE DE LA PROPOSITION EST JUSTE UN MILLE-FEUILLE.

Il est composé de plusieurs couches. Celle du haut, toute rose et alléchante, qui promet bien des surprises et celles du dessous, qui sont d'une autre texture et couleur. Ainsi, si tous les partis en présence ont soutenu le but de cette initiative qui vise à ce que le mariage ne soit pas pénalisé par rapport à d'autres modes de vie, notamment en matière d'impôts et d'assurances sociales, la suite s'est avérée beaucoup plus problématique.

Pour parvenir à ce but d'égalité de traitement entre couples mariés et non mariés, le PDC propose que le mariage soit inscrit dans la Constitution fédérale à titre d'union durable entre un homme et une femme. De plus, fiscalement, les conjoints constitueraient désormais une communauté économique.

■ La discrimination envers les couples mariés a été relevée et dénoncée par un arrêt du Tribunal fédéral en 1984. Si les cantons ont inscrit dans leur législation fiscale des correctifs nécessaires au dégrèvement fiscal approprié des couples mariés, ces derniers sont toujours désavantagés au niveau de l'impôt fédéral direct, malgré les efforts du Conseil fédéral et du Parlement, qui ont introduit depuis le 1er janvier 2008 une déduction pour double revenu et une déduction pour personnes mariées.

■ L'imposition commune des couples, soit le fait de définir le couple comme noyau économique dans la Constitution, empêche toute



Ada Marra,
Conseillère nationale (VD)

« Le PDC souhaite imposer sa propre vision du couple. »

possibilité d'évolution vers ce que le PS défend : l'imposition individuelle. C'est pour nous la seule forme d'imposition fiscale simple, en fonction de la capacité contributive de chacun, et neutre du point de vue de la forme du ménage, ne favorisant ou ne désavantageant fiscalement aucune forme d'union. L'imposition individuelle favorise enfin l'accès au marché du travail pour le conjoint qui réalise actuellement ce qu'il faut appeler le revenu complémentaire.

■ La définition du mariage – union durable et réglementée par la loi d'un homme et d'une femme – est certainement une des raisons principales pour s'opposer à cette initiative. Il ne s'agit bien sûr pas de dénigrer l'union institutionnalisée entre un homme et une femme sous cette forme juridique, mais il s'agit avant tout de ne pas pénaliser les autres choix d'autres communautés de vie! Une telle disposition violerait d'ailleurs l'article 8 alinéa 2 de la Constitution qui interdit toute discrimination et s'opposerait à toute évolution de l'institution du mariage du même sexe.

Le coût de la réforme proposée est estimé à 1,9 milliards de pertes fiscales pour la Confédération et 390 millions pour les cantons et communes. Personnellement, je ne considère pas le coût des réformes comme un argument pour les refuser. Ainsi, le Conseil national avait opposé un contre-projet direct à cette initiative. Ce dernier aurait coûté tout autant mais ne discriminait aucune forme de communauté de vie et laissait la porte ouverte aux deux débats précités : imposition individuelle et mariage homosexuel. Mais le Conseil des Etats n'en a pas voulu.

Par cette initiative, le PDC souhaite imposer et ancrer dans le marbre constitutionnel sa propre vision du couple, faisant fi des milliers de couples homosexuels de notre pays. Cette initiative qui sous couvert de fiscalité et de fin de discrimination est en fait une initiative idéologique et de principe. Alors le 28 février retournons à l'expéditeur son mille-feuille en lui expliquant que la crème pâtissière a tourné...



**LE MARIAGE
COMME EN 1915?
NON À L'INITIATIVE RÉTROGRADE
DU PDC SUR LE MARIAGE**



Non à la chasse aux étrangers

Soumise au vote le 28 février prochain, l'initiative UDC dite de mise en œuvre est mensongère à plus d'un titre. Contrairement à son intitulé, elle n'est pas la mise en œuvre de l'initiative sur le renvoi des criminels étrangers adoptée en novembre 2010 mais se fonde sur des critères beaucoup plus extrêmes pour justifier des expulsions automatiques.¹ Le catalogue des infractions ne se réfère plus seulement à des crimes mais aussi à des délits entraînant moins de 3 ans d'emprisonnement ou une simple peine pécuniaire. Le catalogue est donc beaucoup plus large et entraîne des expulsions automatiques pour des délits de moindre importance si la personne étrangère a été condamnée au cours des dix dernières années à une peine de prison ou une peine pécuniaire de quelque nature et quotité que ce soit.

Quels seront les effets concrets de ce nouveau catalogue sur les personnes étrangères? Les personnes sans passeport suisse seraient renvoyées automatiquement même en cas d'infractions de faible gravité et sans examen des circonstances. Et ceci même si elles sont nées et

ont grandi en Suisse. Les seconds seraient évidemment les plus touchés car ils pourraient être à tout moment – même pour des cas bagatelles – expulsés vers un pays totalement inconnu. Tous renvoyés au même titre que l'étranger criminel coupable d'un meurtre ou d'un viol. Voici des exemples concrets des personnes visées par l'initiative :

- un jeune d'origine vietnamienne, né en Suisse, condamné pour conduite en état d'ivresse et qui dix ans plus tard se trouverait mêlé à une rixe, serait expulsé du pays (même s'il y a fondé une famille et qu'il ignore tout de sa contrée d'origine y compris la langue);
- une jeune femme portugaise qui endommage un mur privé avec un graffiti et qui quelques années plus tôt avait insulté son voisin ou volé une pomme dans son jardin, serait forcée de quitter la Suisse pour aller dans le pays de ses parents, voire de ses grands-parents;
- un père de famille marocain de 50 ans à l'aide sociale qui communique avec 3 mois de retard l'augmentation de salaire de son fils qui a commencé un apprentissage serait automatiquement expulsé;



Ada Marra, Conseillère nationale (VD)

- des parents étrangers qui n'annoncent pas à l'autorité que leur fille naturalisée est revenue vivre à leur domicile après s'être séparée de son compagnon, seraient expulsés car le montant de l'aide au logement aurait dû être baissé;
- une jeune femme turque qui se fait rembourser deux fois la même facture de médecin et qui décide de ne pas annoncer l'erreur estimant qu'elle paie trop de primes, serait expulsée.

Ces exemples démontrent qu'on est très loin du cas du voleur ou du cambrioleur de haut vol dont le renvoi n'est d'ailleurs contesté par personne. La principale «plus-value» de l'initiative de mise en œuvre par rapport au droit actuel est donc que des personnes étrangères, même de seconde ou de troisième génération, devraient être renvoyées lorsqu'ils ont commis des délits mineurs. En ce sens, l'obtention indu de prestations sociales par négligence (oubli de fournir un renseignement) qui est mise au même plan que la fraude sociale (obtention d'une prestation par astuce) est particulièrement perfide. De fait, l'initiative entraîne un déracinement permanent de l'ensemble des personnes étrangères de Suisse qui vivront dans une peur constante et dans l'angoisse du moindre faux pas. C'est une véritable chasse aux étrangers que l'on veut mettre en place, et en particulier une chasse aux étrangers précaires. Le peuple doit se réveiller et dire clairement NON à ce texte dangereux pour la paix sociale de notre pays.

¹L'UDC a annoncé le lancement de la présente initiative lors de son assemblée de novembre 2011, soit un an à peine après l'adoption en novembre 2010 par le peuple et les cantons de l'initiative pour le renvoi des criminels étrangers.

Cent ans après, la révolution en Irlande

IL Y A UN SIÈCLE, DES SOCIALISTES IRLANDAIS MENAIENT UNE RÉVOLUTION. CETTE INSURRECTION DONNA NAISSANCE À L'ÉTAT LIBRE D'IRLANDE. POURTANT, LA RÉVOLUTION FACE À L'EMPIRE BRITANNIQUE N'EST PAS TERMINÉE SUR L'ÎLE ÉMERAUDE. RETOUR SUR UN CHAPITRE DE L'HISTOIRE DU SOCIALISME DU XX^E SIÈCLE.

Il est peut-être nécessaire de faire un bref rappel historique du contexte. Envahie par les monarques anglais, l'Irlande devient la première véritable colonie britannique au XVII^e siècle. Pendant des décennies, la population autochtone se voit confisquer ses biens, ses terres et ses droits au détriment d'une classe bourgeoise anglaise et de colons cultivateurs de terres venant principalement d'Écosse. Plusieurs révoltes ouvrières sont écrasées et la violence anticatholique de l'Etat britannique est omniprésente.

C'est donc sur une terre décimée, au sein d'une population maltraitée et asservie, que naît la véritable révolution irlandaise. Les contestations sociales grandissantes dans une Irlande devenue plus que jamais



Valentin Zuber (PSA, Moutier)
Doctorant au Forum suisse
pour l'étude des migrations
et de la population, UNINE

inégalitaire conduisent un mouvement national, sous l'impulsion de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) – elle-même issue des syndicats, de la classe ouvrière, des mouvements féministes et des milieux culturels gaéliques – à mener une insurrection, le jour de la Pâques 1916. Noyée dans le sang, cette rébellion a eu le mérite de proclamer la République, qui est devenue effective en 1919 et reconnue, après une guerre civile, en 1922.

Le Traité reconnaît alors la République mais maintient la souveraineté britannique dans le nord de l'île, là où les protestants sont majoritaires. Dénuée de pouvoir, sans l'appui de l'IRA (dont les membres ont été éliminés en raison de leur opposition au Traité qui prévoyait la partition de l'île), c'est un véritable apartheid que subit la minorité catholique restée sous tutelle britannique, soumise à l'extrême pauvreté, privée de droits civiques et traitée comme des humains de seconde classe. Persécutés par des organisations paramilitaires loyalistes faisant office de police d'Etat, les catholiques n'ont d'autres choix que de s'organiser en milices de quartiers – qui prennent alors le nom d'IRA – provisoire – et d'ériger des murs pour se protéger.

Des massacres de grande ampleur (par exemple le Bloody Sunday à Derry, en 1972), l'intransigeance de Thatcher face à ce qu'elle considère comme des terroristes (notamment en laissant mourir sept jeunes en prison en 1981, dont Bobby Sands) font totalement dégénérer le conflit en guerre civile, sombre période connue sous le nom de « Troubles ».

Si ceux-ci sont officiellement terminés depuis 1998 et l'Accord de Paix co-signé par les parties prenantes, ainsi que les désarmements des milices, force est de constater que Belfast, cœur du conflit et de la guerre, garde des séquelles de ce passé hyper-violent. Les murs, bâtis jadis par les catholiques pour se protéger,

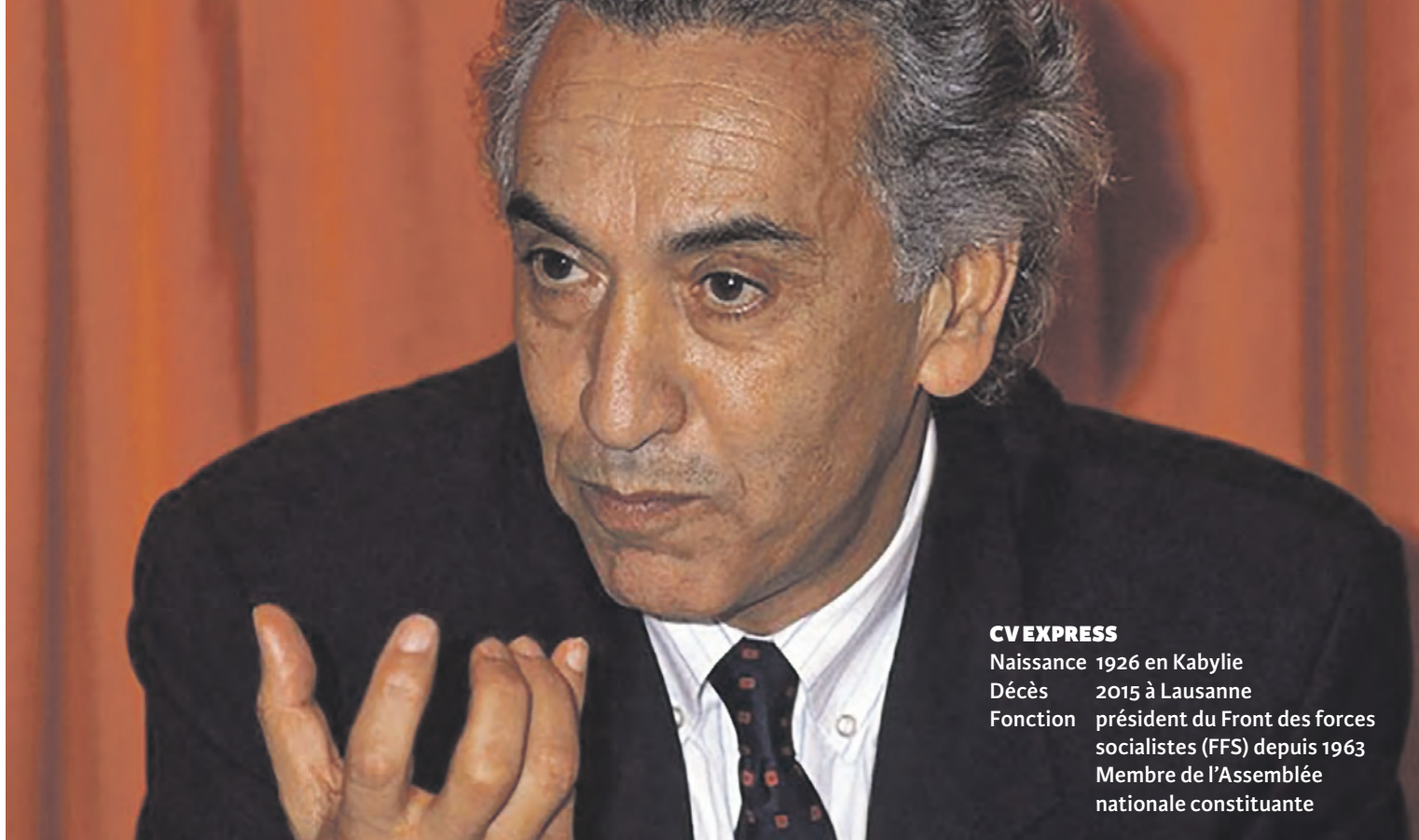
n'ont jamais été abattus. Pis encore, c'est désormais l'Etat qui érige de nouvelles barrières, ironiquement nommées « murs de la paix ».

La situation socio-économique dans ces quartiers a grandement évolué, à coups de subventionnements publics et d'accès au marché de l'emploi. Pourtant, la révolution de 1916 ne s'est jamais éteinte. Par exemple, depuis les accords de paix, la population catholique ne vote quasiment que pour le Sinn Féin, parti profondément à gauche et ancienne aile politique de l'IRA, qui prône toujours le retour à une Irlande unie, libre et sociale.

Des prérogatives qui sont pour le moment emmurées et que la population, à défaut d'Etat ou d'institutions pour promouvoir son message, se contente d'afficher dans l'espace public, partout. Belfast est désormais un musée à ciel ouvert, une exposition permanente des luttes sociales et de solidarité avec les peuples en lutte. Le socialisme est ici prôné comme un valeur universaliste, comme un tremplin pour un avenir meilleur. Il est difficile de faire dix mètres dans les quartiers républicains sans passer devant un témoignage d'amitié pour les GAZAOUIS, une fresque murale du Che, un poème en gaélique, un soutien aux prisonniers de la cause – encore nombreux ! – qui croupissent en prison. A Belfast, le ciel éternellement gris n'a jamais fait de l'ombre à la révolution sociale, toujours présente et patiente. Cette patience, le credo gaélique des socialistes républicains l'incarne parfaitement : « Tiocfaidh ár lá ! » (notre jour viendra). Ce jour-là, cent ans après les précurseurs de la révolution, l'Irlande l'attend encore. Selon les prévisions démographiques, les catholiques pourraient être majoritaires en 2020. Le Sinn Féin n'attend que cela pour organiser un référendum d'indépendance. Leur jour pourrait donc venir bientôt.



Belfast, un musée « engagé »
à ciel ouvert



CV EXPRESS

Naissance 1926 en Kabylie

Décès 2015 à Lausanne

Fonction président du Front des forces socialistes (FFS) depuis 1963
Membre de l'Assemblée nationale constituante

DÉCÈS D'HOCINE AÏT AHMED

Anticolonialiste et socialiste

Dernier survivant des neuf « fils de la Toussaint » (ceux qui avaient déclenché la guerre pour l'indépendance de l'Algérie, le 1^{er} novembre 1954), Hocine Aït Ahmed est décédé à la fin de l'année dernière au CHUV à Lausanne, à l'âge de 89 ans. Avec lui disparaît l'une des plus grandes figures historiques, politiques et démocratiques de l'Algérie. Durant toute sa vie, Hocine Aït Ahmed aura combattu la colonisation française, l'autoritarisme du régime en place et l'intégrisme islamiste.

Hocine Aït Ahmed a été durant plusieurs décennies le leader du Front des forces socialistes (FFS), seul parti algérien indépendant. Ce qui montre que pour cet homme combatif et cultivé – que Jean Daniel, dans *L'Obs*, a qualifié de « gentilhomme berbère » –, il n'y avait aucune contradiction entre la lutte de libération nationale et la construction du socialisme. Le FFS étant membre de l'Internationale socialiste, Hocine Aït Ahmed entretenait des liens étroits et réguliers avec les socialistes européens et suisses. Il

« Avec lui disparaît l'une des plus grandes figures historiques, politiques et démocratiques de l'Algérie. »

avait participé à plusieurs congrès du PSS.

Si l'on nous autorise cette touche personnelle, il était venu à plusieurs reprises dans le Jura durant son long exil lausannois. Le 22 août 2003, il avait participé à un congrès électoral du Parti socialiste jurassien (PSJ), à Saignelégier, où il avait tenu un admirable discours sur le socialisme et la nécessaire émancipation des peuples du tiers monde. Hocine Aït Ahmed était très intéressé par le Jura du fait qu'il voyait certaines homologues structurales entre la lutte pour l'autonomie jurassienne et la situation de la minorité berbère de Kabylie – à laquelle il appartenait –, elle aussi opprimée durant une très longue période, avant comme après l'indépendance de l'Algérie.

Toujours fidèle à ses idées, Hocine Aït Ahmed démissionna du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) au lendemain de l'indépendance lors de la crise de l'été 1962, mais garda son mandat de député à l'Assemblée constituante où il mena un travail

acharné pour le pluralisme et la démocratie. Mis en minorité, il créa en septembre 1963 le FFS, qui réclamait le pluralisme politique face au verrouillage de la vie politique imposé par le parti unique, le FLN.

Arrêté et condamné à mort en 1964, il s'évada de la prison d'El Harrach le 1^{er} mai 1966. Exilé en Suisse, il ne retourne en Algérie qu'après les émeutes de 1988 mais quitte de nouveau son pays après l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, en 1992. Ce n'est dès lors pas le moindre des paradoxes qu'Abdelaziz Bouteflika, président de l'Algérie, ait décrété un deuil national de huit jours en l'honneur de Hocine Aït-Ahmed, alors que durant des décennies, le pouvoir algérien n'avait jamais cessé d'écarter et de pourchasser ce grand démocrate. Il est vrai que comme Saturne, la Révolution dévore souvent ses propres enfants

Jean-Claude Rennwald, ancien conseiller national (PS Jura)

LES FEMMES EN AMÉRIQUE LATINE

Une situation paradoxale

LORS DES RÉCENTS DÉBATS LIÉS AUX ÉVÉNEMENTS DU NOUVEL-AN À COLOGNE, ON A PU ENTENDRE QUE LES RAPPORTS HOMMES-FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ SERAIENT UNE QUESTION DE « CULTURE », UN TERME VAGUE ET SOUVENT TROP RAPIDEMENT ASSIMILÉ À LA RELIGION. NOMBREUX SONT CEUX QUI ONT SAUTÉ SUR CETTE OCCASION POUR INSTRUMENTALISER LE STATUT DES FEMMES AU SERVICE DE LEUR CAMPAGNE XÉNOPHOBÈ. C'EST REGRETTABLE. PROFITONS-EN PLUTÔT POUR PRENDRE CONSCIENCE DU FAIT QUE LA DIVERSITÉ DES MŒURS DANS NOTRE MONDE INFLUENCE D'UNE MANIÈRE CERTAINE LE QUOTIDIEN DES FEMMES, ALLANT PARFOIS JUSQU'À MENACER LEUR VIE. DANS CETTE IDÉE, VOICI UN TOUR D'HORIZON DE LA SITUATION EN AMÉRIQUE LATINE.

Des mœurs patriarcales

L'Amérique latine est un vaste continent où les pays sont unis par un passé colonial. Il y existe des minorités ethniques et linguistiques ayant subi et continuant de subir une discrimination. Lors du siècle dernier, plusieurs nations ont vécu puis vaincu une dictature. Les femmes d'Amérique latine ont participé activement à cette lutte contre les pouvoirs totalitaires. Dans la foulée, elles ont obtenu des droits, notamment le droit de vote. A l'instar de Frida Khalo ou Eva Perón, certaines se sont même imposées en tant que figures du féminisme. Paradoxalement, les mœurs d'Amérique latine sont aujourd'hui celles d'une société patriarcale. La législation autour de l'avortement, considéré comme illégal dans la plupart des pays, est l'exemple typique de ce paradoxe. Il est d'autant plus étonnant que dans d'autres domaines, les avancées sociales en matière d'égalité de ces dernières années sont très importantes : en Colombie, les couples de même sexe peuvent adopter et au Chili, le mariage est autorisé pour les couples homosexuels.

Une loi datant de la dictature

Le Chili, justement, est l'un des rares pays au monde où l'avortement est interdit et pénalisé dans tous les cas de figure. La loi date de 1989, soit du temps du général Pinochet. La présidente socialiste Michelle Bachelet tente de l'autoriser, au moins en cas de viol, mais elle se heurte à un parlement réfractaire. Les conséquences de cette loi sur la vie des femmes sont désastreuses. Certaines se trouvent dans une situation personnelle où elles n'ont d'autre choix que de pratiquer un avortement clandestin, loin de tout suivi médical. Vu la gravité de l'opération, elles finissent bien souvent par devoir se rendre dans un hôpital, où elles sont alors dénoncées. Et comme le système

de santé est à deux vitesses, ce sont souvent les femmes les plus pauvres, dans les hôpitaux publics, qui sont condamnées.

Les consciences s'éveillent

Au Paraguay, ou au Nicaragua, l'interruption volontaire de grossesse est interdite, même en cas de viol. Ainsi, on a pu y voir des filles d'une dizaine d'années accoucher suite à un viol. Ces cas, pour le moins choquants, ont été relayés par les médias pour finir par être tus sous la pression politique. L'Uruguay constitue une exception et l'avortement y est autorisé depuis 2012. Cette dépenalisation a eu des répercussions extrêmement positives, puisque les morts dues à la pratique d'avortements clandestins ont disparu. Fin 2015, au Brésil, la population est descendue dans la rue pour protester contre le projet de loi d'un politicien ultra-conservateur visant à rendre encore plus difficile l'accès à l'avortement en cas de viol. Ces manifestations furent baptisées le « printemps féministe » et éveillèrent la conscience des Brésiliennes aux thématiques féministes. Ainsi, les réseaux sociaux ont vu fleurir



Nadège Piller,
collaboratrice romande au
PS Suisse

« Paradoxalement, les mœurs d'Amérique latine sont aujourd'hui celles d'une société patriarcale. »

des messages flanqués des « hashtags » #meuamigosecreto (mon ami secret) pour dénoncer les comportements machistes de l'entourage de toutes les femmes, ainsi que #meu-primeiroassédio (mon premier harcèlement) pour dénoncer la banalisation d'un phénomène comptant bien trop de victimes.

Un paradoxe incompréhensible

Il est réjouissant de voir que les consciences s'éveillent, que la population ne se laisse pas toujours imposer des lois et que les médias abordent le thème de la condition des femmes. Cependant, il est révoltant de constater que des Etats de droit, bien loin du colonialisme et de la dictature, puissent encore refuser aux femmes le droit de choisir ce qu'elles font de leur corps, de leur santé, de leur destin. Et c'est tout simplement incohérent que cela se passe même dans des pays dirigés par des femmes. On peut devenir présidente ; bien. On peut se marier entre femmes ; très bien. On ne peut pas avorter ; incompréhensible ! Une fois n'est pas coutume, les femmes n'ont pas dit leur dernier mot. ¡Venceremos!

Le « printemps féministe » au Brésil
(« primavera feminista »)





Christoph Ammann, 47 ans, marié, 2 enfants, recteur du gymnase d'Interlaken, député au Grand Conseil, ancien maire de Meiringen, président de Procap Berne, président du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen région Haslital-Brienz.



Roberto Bernasconi, 51 ans, marié, 2 enfants adultes, directeur d'école, député au Grand Conseil, ancien maire de Malleray.

Pour un canton de Berne fort et social



Voulez-vous un gouvernement qui investisse dans les écoles, la santé, les énergies renouvelables, en bref dans un canton fort et social? Ou voulez-vous des député-e-s qui économisent sur la formation, dans le seul but de baisser les impôts des plus riches, comme le réclame un candidat UDC?

Nous sommes à la veille d'une élection déterminante! Pour un canton de Berne ouvert et social, élisez Christoph Ammann et Roberto Bernasconi au Conseil-exécutif le 28 février prochain. Au cours de

leurs mandats de maire, tous deux ont prouvé qu'ils s'engagent avec compétence pour le bien commun et l'ensemble de la population. Ils savent à quels défis sont confrontées les communes et les régions de notre canton. Ils ont l'habitude de travailler main dans la main avec les autorités, la population, les experts et les groupes d'intérêts pour trouver les meilleures solutions possibles.

Députés au Grand Conseil pendant de nombreuses années et occupant des postes de direction au niveau professionnel, Roberto

Bernasconi et Christoph Ammann bénéficient de l'expérience, du leadership et du discernement nécessaires pour assumer cette fonction exigeante. Votez pour ces deux « traits d'union » entre la ville et la campagne, ainsi qu'entre les deux régions linguistiques du canton.

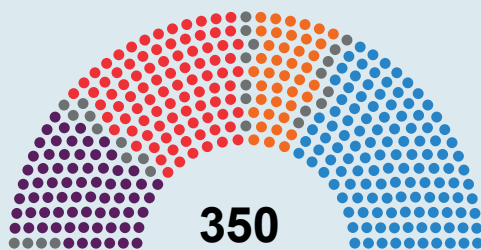
Ursula Marti, présidente du PS du canton de Berne

Apprenez-en plus sur ces deux candidats en visitant www.election16.ch

LE RÉSULTAT

Elections générales en Espagne

Lors des dernières décennies, le gouvernement espagnol a oscillé entre les conservateurs du Partido Popular (PP) et les socialistes du Partido Socialista Obrero Español (PSOE). La dernière législature, sous le joug de Mariano Rajoy, leader du PP, a été marquée par la persistance de la crise économique, un référendum plébiscité par la Catalogne et ignoré par le gouvernement national, des scandales de corruption au sein du gouvernement et l'abdication d'un roi aux dépenses indécentes. Largement de quoi motiver un changement. Le 20 décembre ont donc eu lieu les 12^{es} élections générales de cette démocratie relativement récente, avec un taux de participation de 73,2 %. Le PP a réussi à se maintenir en tête mais a perdu la majorité absolue. Le PSOE reste le deuxième parti du pays. Le changement vient de l'émergence de nouveaux partis, dont la formation de gauche



- PP
- Podemos
- PSOE
- Ciudadanos

Podemos qui a ravi 20 % des sièges. Dans les urnes, les Espagnol-e-s ont donc montré leur ras-le-bol et forcent maintenant leur député-e-s et sénateur-trice-s à trouver des accords allant au-delà des intérêts partisans pour former un gouvernement. S'ils n'y parviennent pas, de nouvelles élections auront lieu. Affaire à suivre...

LA STATISTIQUE

39'854

...Espagnol-e-s vivant à l'étranger n'ont pas pu voter aux élections du 20 décembre, et ce malgré leur volonté. Ils sont de plus en plus nombreux à s'être installés à l'étranger, notamment en Suisse, et pour ces expatriés, voter est un droit qu'il devient difficile d'exercer. Le processus administratif est compliqué: en plus de devoir s'inscrire au registre de vote du consulat, il faut faire une demande spécifique. Près de 150'000 personnes ont envoyé cette demande et seuls 109 995 votes de l'étranger ont été enregistrés. Sur les réseaux sociaux, les commentaires fusent: les citoyen-ne-s déçus se plaignent notamment de n'avoir pas reçu leurs papiers à temps ou d'avoir dû payer des frais de postes élevés.



NON

Initiative de
mise en œuvre



LE MARIAGE
COMME EN 1915?
NON À L'INITIATIVE RÉTROGRADE
DU PDC SUR LE MARIAGE